

3ème partie Les contrastes territoriaux et la mise en place des politiques d'aménagement.

Le rôle des acteurs publics et privés

La politique d'aménagement du territoire est constitué de l'ensemble des mesures visant à réduire les inégalités à l'intérieur d'un territoire mais également à renforcer la compétitivité au niveau mondial.
cet aménagement se fait à plusieurs échelles

l'échelle nationale
et l'échelle locale et régionale
et échelle européenne

Partir étude de cas : aménagement au Puy de Dôme

Localisation et question d'aménagement

Situé à seulement quelques kilomètres de la capitale auvergnate, au cœur du Parc des Volcans d' Auvergne, **le Puy de Dôme est le point culminant de la Chaîne des Puys à 1465 m. d'altitude...**

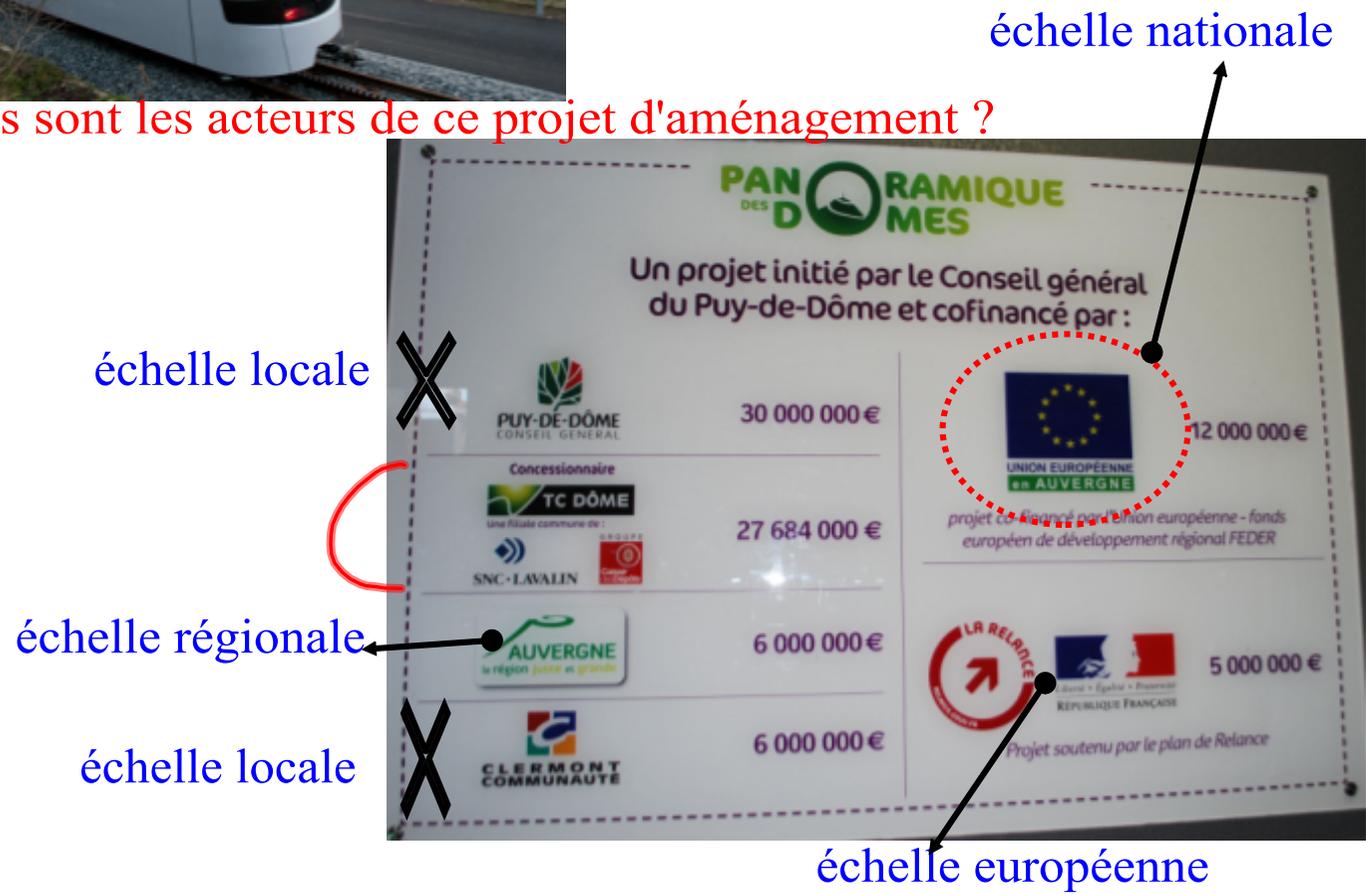


Le puy de Dôme attire chaque année près de 450 000 visiteurs mais c'est avant tout un espace naturel et fragile et la préservation de ce site d'envergure est devenue une priorité.



Mise en place d'un projet visant à garantir l'activité touristique tout en préservant l'environnement.

Quels sont les acteurs de ce projet d'aménagement ?



A/ l'échelle nationale et européenne

Carte de l'action de l'État et de l'Union Européenne pour l'aménagement du territoire

l'évolution des objectifs et les acteurs de l'aménagement du territoire

1 Renforcer les pôles dans la compétition internationale

- Principales métropoles
- Zones industrialo-portuaires
- ★ Principaux technopôles
- Lignes à grande vitesse (LGV)
- Futures lignes LGV d'ici 2020
- Pôle de compétitivité

2 Réduire les grands contrastes

- Aides de l'État et de l'Union européenne aux espaces ruraux (années 1980-2000)
- Aides de l'Union européenne aux régions dites « ultrapériphériques »



Ainsi aujourd'hui, l'État compose avec l'Union européenne qui est devenu un acteur majeur..., 1^{er} financeur de l'aménagement du territoire en France.

Cet aménagement a pour objectif la compétitivité des territoires, dans un contexte mondial.

On est passé d'un objectif prioritaire d'équité territoriale -aides aux espaces ruraux et ultrapériphériques - à un objectif prioritaire de compétitivité des territoires : pôles de compétitivité, infrastructures de transport renforçant les pôles, ZIP et technopôles.

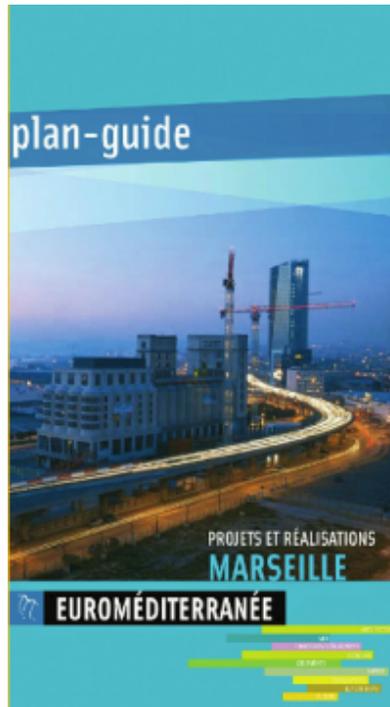
Néanmoins, l'équité territoriale n'est pas abandonnée, elle est juste reléguée au second plan, et dispose de moins de financement.

Les espaces ruraux et ultramarins reçoivent des aides de l'UE pour réduire leurs difficultés.

Aujourd'hui, l'acteur majeur est l'Union européenne : elle apporte son aide aux régions les plus en difficulté et tente de favoriser la coopération au niveau des frontières.

B/ l'échelle régionale et locale

Le projet Euroméditerranée, à Marseille, plus grande opération de rénovation urbaine d'Europe



Euroméditerranée change l'horizon de Marseille !

DÉCOUVREZ L'OPÉRATION QUI TRANSFORME MARSEILLE
Euroméditerranée est une opération d'aménagement et de développement économique dans le centre-ville de Marseille. DOTÉE D'UN STATUT D'OPÉRATION D'INTÉRÊT NATIONAL, elle a été engagée en 1995 par L'ÉTAT, LA VILLE DE MARSEILLE, LA COMMUNAUTÉ URBAINE MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE, LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET LE CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE. Elle bénéficie de l'aide des fonds européens. Fin 2007, État et collectivités locales ont décidé d'étendre le périmètre de l'opération vers le Nord. **Avec 480 hectares** Euroméditerranée est considérée comme la plus grande opération de rénovation urbaine d'Europe. **ELLE S'INSCRIT DANS LA DÉMARCHE ECO-CITÉ** issue du Grenelle de l'environnement.



Importance du rôle des acteurs locaux

Aux échelles régionale et locale, les collectivités territoriales sont des acteurs majeurs : les régions, les départements, les communes participent au développement de leur territoire.

Elles le font avec l'État et les entreprises dans le cadre de partenariats publics-privés, comme par exemple pour la construction de lignes à grande vitesse.

L'État se désengage donc -voir exemple du viaduc de Millau - et privilégie les partenariats avec les acteurs privés.

Les acteurs de la construction du viaduc de Millau



Un viaduc pour trois objectifs.

« L'Etat misait surtout sur les conséquences en termes d'aménagement du territoire et de retombées économiques, qui sont majeures pour la région et l'ensemble du territoire national. Le viaduc a été construit pour répondre à trois objectifs : **délester la vallée du Rhône engorgée par les touristes traversant l'Europe du nord au sud**, **désenclaver le Massif central** et **attirer des visiteurs dans la région.** »

M.-C. Tabet ; Le Figaro ; 13 décembre 2004.



L'autorité concédante

L'ETAT (ministère de l'Équipement), l'autorité concédante, il a mis en concurrence la concession du viaduc qu'il a attribuée au groupe Eiffage qui est donc à la fois constructeur et concessionnaire de l'ouvrage. Il a donc mis en place des structures spécifiques pour couvrir la totalité des fonctions nécessaires pendant le temps du chantier puis pour l'exploitation du viaduc.



L'Arrondissement Interdépartemental des Ouvrages d'Art

(AIOA) était l'autorité chargée du contrôle pour le concédant. L'AIOA est rattaché à la DDE de l'Aveyron qui assure, par ailleurs, la maîtrise d'ouvrage des travaux de l'autoroute A75 de part et d'autre du viaduc.

Les collectivités locales

La commune de Millau et la communauté de communes de Millau-Grands Causses ont été les interlocuteurs naturels du projet, compte-tenu de l'importance des impacts du futur viaduc au plan local.



La Compagnie du viaduc de Millau, filiale d'Eiffage, est la société concessionnaire pour 75 ans. Créée pour la circonstance, elle s'appuie sur le savoir-faire du département des opérations en concession d'Eiffage. Maître de l'ouvrage, elle a eu en charge le financement global de l'opération et exerce à présent sa gestion. Elle est l'interlocutrice des différentes parties concernées par le viaduc: Etat, collectivités locales... La Compagnie du Viaduc de Millau a confié les travaux à deux grandes filiales du groupe Eiffage: Eiffage Construction pour la partie béton et Eiffel pour la partie métallique.



Eiffage construction (3,43 milliards d'Euros de chiffre d'affaires en 2000, 17 000 collaborateurs dont 2 300 ingénieurs et cadres) est intervenu sur toute la chaîne de valeur de la construction, de l'aménagement foncier à la maintenance immobilière en passant par la promotion et, bien entendu, les travaux de bâtiment en entreprise générale. Eiffage Construction est implanté dans toutes les régions françaises au travers d'un réseau de 160 filiales régionales.



L'entreprise a également une forte implantation en Belgique et a réalisé de grands chantiers en Europe (métro de Copenhague, déviation de Pozzano, barrage du pont Ventoux en Italie...), en Asie et en Afrique.



La réalisation du viaduc de Millau et la concession de l'exploitation de l'autoroute ont été obtenus par trois filiales du groupe Eiffage:

•Eiffage Travaux Publics, né de l'union d'Appia et d'Eiffage TP qui maîtrise l'ensemble des métiers liés à la construction routière et ferroviaire, au génie civil et aux terrassements.

•Eiffel qui maîtrise construction métallique et opère dans le domaine des ouvrages d'art, de la mécanique, des industries pétrolières et du nucléaire.

•Eiffage Concessions affirme son rôle de constructeur-concessionnaire d'infrastructures et d'ouvrages d'art, comme le Viaduc de Millau dont il est concessionnaire pour 75 ans.

Il faut ajouter à cela les multiples sous-traitants qui ont participé à la construction comme la société de travaux publics SEVIGNE.

